

Commune : SAINT-FRAIMBAULT – ORNE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Session ORDINAIRE**
 Session à HUIS CLOS

Mesdames, Messieurs les Elus,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le Lundi 13 février 2023 à 20h30 précises à la mairie – salle du conseil

Port du masque obligatoire

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Elus, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Saint-Fraimbault, le 08 février 2023.

Le Maire,



Eric LEROUX.

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 19 décembre 2022
- Subvention Fonds verts
- Projet patronage
- Loyer MAM
- Location salle polyvalente association génération mouvement
- Informations diverses
- Questions orales

POUVOIR

Je soussigné,, donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du 13 février 2023 à 20h30,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à, le.....

Signature

Commune de SAINT-FRAIMBAULT (61)

L'an deux mil vingt-trois, le treize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. LEROUX Éric, Maire.

Etaient présents : MM. LEROUX, CANU, M. COME, MM. LEROYER, FOURNIER, Mme ESTEBES, MM. JAMELOT, LHERMITTE, FIAULT, LEDAUPHIN, Mmes TARTIER et DUBOST.

Etaient excusées : Estelle HARDY (pouvoir à Franck FIAULT)
Véronique QUINTON (pouvoir à Laëtitia ESTEBES)

Etait absent : Xavier VANNIER

Secrétaire de séance : Jean-François JAMELOT

APPROBATION DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 DECEMBRE 2022

La séance du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2022 a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

2023-001 SUBVENTION FONDS VERT

Monsieur le Maire explique ce projet de mise aux normes Sécurité et Energie de la cantine, de l'école et de la salle Hérouin.

Monsieur le Maire détaille les travaux à réaliser et donne le montant estimé de ceux-ci qui s'élèvent à 250 664.61 € HT,

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que deux subventions vont être sollicitées : DETR au taux de 27.84 % et FONDS VERT au taux de 52.16 % et présente le plan de financement :

- DETR	27.84 %	69 776.35 €
- FONDS VERT	52.16 %	130 755.34 €
- Fonds propres	20.00 %	50 132.92 €
		<hr/>
		250 664.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers et solliciter la subvention auprès des financeurs,

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer le marché de travaux selon une procédure adaptée,

- **SOLLICITE** l'intervention du Fonds vert, telle que présentée dans le plan de financement prévisionnel, au titre de l'exercice 2023.

2023-002 CRÉATION D'UN COLOMBARIUM

Monsieur le Maire explique le projet de création d'un columbarium.

Monsieur le Maire détaille les travaux à réaliser et donne le montant estimé de ceux-ci qui s'élèvent à 15 750 € HT.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention DETR au taux de 45 % et présente le plan de financement :

- DETR	45 %	7 087.50 €
- Fonds propres	55%	8 662.50 €
		<hr/>
		15 750.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers et à solliciter la subvention auprès des financeurs,

- **SOLLICITE** l'intervention de la DETR, telle que présentée dans le plan de financement prévisionnel, au titre de l'exercice 2023.

2023-003 PROJET PATRONAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la visite de M. QUERE de la DDT concernant le recyclage du bâtiment à l'état de friche. Celui-ci pourrait être réhabilité afin de créer 2 ateliers relais pour accueillir des artisans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les bureaux d'études.

2023-004 LOYER MAM

Après un tour de table, le Conseil Municipal propose de fixer le loyer concernant la mise à disposition de la MAM à l'association « La Cabane aux câlins » pour la somme mensuelle de 350 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DÉCIDE** de fixer l'allocation mensuelle à 350 €.

2023-005 LOCATION SALLE POLYVALENTE ASSOCIATION GÉNÉRATION MOUVEMENT

Suite au courrier de demande de l'Association Génération Mouvement du secteur de Passais sollicitant la mise à disposition de la salle polyvalente, il est rappelé que les Associations Frambaldéennes ont le droit à une gratuité par an. L'association qui fait la demande n'est pas Frambaldéenne.

La mise à disposition de cette salle afin d'y servir des repas entraîne des consommations d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que le fonctionnement du matériel. Elle entraîne également la mise à disposition de la vaisselle et des couverts, la nécessité d'effectuer inventaire et ménage par les agents.

La collectivité ne peut pas supporter à toutes occasions ces charges incompressibles.

Après avoir échangé, le Conseil Municipal, dans son ensemble, se prononce sur la location de la salle telle que défini dans la délibération 2022-060 du 19 décembre 2022 soit un montant de location à 117 € plus l'électricité suivant la consommation.

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer l'association.

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande d'achat de parcelle par M. Fleury Gérard
- Rénovation du Gîte de Bellevue – prise en charge d' 1/3 du montant du devis peinture
- Contrats aidés - nouvel arrêté
- Supérette
- Nouveau devis Place de l'Eglise
- Diverses réunions :
 - .Conseil Municipal : Vote du Compte Administratif : 27/03/2023
 - .Commission des Finances : 03/04/2023
 - .Conseil Municipal : Vote du Budget Primitif : 12/04/2023 ou 17/04/2023
- Réunion présentation lotissement : 10/03/2023
- Création SPL touristique (Société Publique Locale)

QUESTIONS ORALES

Adressage : prévoir un budget pour les panneaux

AAPPMA : M. Lhermitte nous fait état de sa participation à l'Assemblée Générale et nous informe que des cours de pêche seront à nouveau dispensés à l'ouverture de la saison.

Vélo léger : Toujours en discussion avec le partenaire

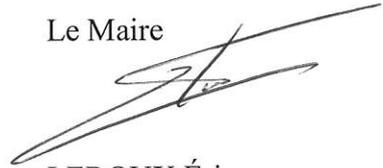
La séance est levée à 23 heures 40

Le Secrétaire



JAMELOT Jean-François

Le Maire



LEROUX Éric

CANU Emmanuel

COME Michel

LEROYER Stéphane

FOURNIER Hubert

ESTEBES Laëtitia

FIAULT Franck

LHERMITTE Yvon

LEDAUPHIN Jérôme

DUBOST Lysandre

TARTIER Christine

Commune : SAINT-FRAIMBAULT – ORNE
CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Session ORDINAIRE
 Session à HUIS CLOS

Mesdames, Messieurs les Elus,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le Lundi 27 mars 2023 à 20h30 précises à la mairie – salle du conseil

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Elus, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Saint-Fraimbault, le 22 mars 2023.

Le Maire,



Éric LEROUX

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 13 février 2023
- Vote des comptes de gestion 2022
- Vote des comptes administratifs 2022
- Délibération autorisant la signature du marché de la MAM
- Travaux MAM 1^{er} Avenant Gérard Menuiserie
- Travaux MAM 2^e Avenant Gérard Menuiserie
- Travaux MAM 1^{er} Avenant Louise Menuiserie
- Pouvoir pour subdélégation de la signature du Maire
- Ouverture de crédit paiement facture DGI systemes
- Délibération extension surface local peintre
- Approbation de la CLECT
- Révision du tarif emplacement du camping
- MAM Offre de financement bancaire
- Informations diverses
- Questions orales